



CAMPING
LES TERRASSES

LIVRET D'ACCUEIL

CAMPING LES TERRASSES

65, chemin des cigales

34360 SAINT-CHINIAN

04.67.25.35.06.

campinglesterrasses34@gmail.com

Bienvenue !

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre camping. Afin de profiter pleinement de votre séjour, nous vous remettons ce livret d'accueil. Vous y trouverez les «infos utiles». Nous vous souhaitons un excellent séjour, et restons à votre disposition pour tout renseignement.

Mylène & Stéphane

Accueil :

Basse et moyenne saison : 9h00/12h00-14h30/18h00

Haute saison : 8h30/12h00-14h30/19h00

Snack :

Juin/septembre : 18h30/20h00

Juillet/août : 19h00/21h00

Piscine :

De 10h00 à 19h00 De juin à septembre (selon météo)

www.camping-les-terrasses.com



<https://www.facebook.com/campinglesterrasses/>

<https://www.instagram.com/campinglesterrasses34/>

Votre arrivée :

Locatif :

Les arrivées se feront **entre 16h et 19h**.

Faites l'état des lieux de votre location à l'aide du feuillet qui se trouve dans votre locatif et signalez toutes anomalies constatées, **le jour même** : vaisselle cassée ou manquante, oubli de nettoyage, etc...



INTERDICTION de fumer et de vapoter

(En cas d'odeur de tabac, la somme de 100 € sera retenue sur votre caution).



Les animaux sont **INTERDITS** sur les **lits et banquettes** !

Emplacement :

Les arrivées se feront **entre 14h30 et 19h00**.

Vérifiez l'état de votre emplacement, signalez tout problème à la réception. Pensez à votre adaptateur pour l'électricité. (Prise électrique européenne). *Possibilité de location en cas d'oubli.*

Votre départ :

Locatif :

Départ et état de lieux se feront **entre 8h et 10h**.

A l'issue de l'état des lieux, votre caution vous sera rendue, sauf dégâts constatés.

Lors de l'état des lieux de sortie, si le ménage est jugé insuffisant, un forfait nettoyage vous sera facturé (100€).

Emplacement :

Les emplacements doivent être libérés **avant 11h**.

Laisser la parcelle propre sans déchet : ramasser papiers, mégots ... et reboucher toutes détériorations éventuelles.



Votre avis nous intéresse !

Après votre séjour, donnez-nous votre avis, laissez vos remarques, suggestions, notez, recommandez... (google, tripadvisor, France Voyage, ACSI, Instagram...)

Règlement et Infos :

Merci de respecter le règlement intérieur du camping, affiché à l'accueil et à l'entrée du camping, en voici quelques points :

Bruit et Nuisances sonores :

Veillez à ne pas faire de bruit de 22h30 à 8h00.

Respectez le sommeil des petits et grands de jour comme de nuit.

La piscine :

Ouverte de 10h à 19h, de juin à septembre.

NON surveillée, n'y laissez pas vos enfants sans surveillance.

Respectez le règlement et les consignes de sécurité affichées à l'entrée de la piscine.

Enfants :

Sous la surveillance des parents, qui sont pénalement et civilement responsables lors de toutes les activités et utilisation des équipements.

La Direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

Barbecue :

Votre camping est exposé au risque FORT des FEUX DE FORETS

Il y a un risque fort d'incendie dans le département de l'Hérault,
« Les feux ouverts et les barbecues à charbon ou au bois sont interdits, sur les emplacements et dans le camping. (Arrêté préfectoral n°2025.09.DS.0584)



Visiteurs :

Bienvenus et sous la responsabilité de leurs hôtes, ils doivent se **présenter à l'accueil dès leur arrivée** pour des raisons évidentes de sécurité et s'acquitter de la redevance prévue.

Stationnement obligatoire de leurs véhicules **à l'extérieur** du camping.
L'accès à la **piscine** leur est strictement **interdit**.

Véhicules et circulation dans le camping :

Vitesse maximale dans l'enceinte du camping : 10km/h.



Fermeture du portail et de la barrière à l'entrée de 22h00 à 08h00.

Portillon piéton ouvert

Pendant ces horaires, tous les véhicules ne sont pas autorisés circuler dans le camping.

Le stationnement sur un autre emplacement que le vôtre n'est pas autorisé.

VOITURE ELECTRIQUE : interdiction de recharger la batterie de votre véhicule sur les bornes des emplacements, locatifs ou sur toutes autres prises du camping.

Animaux de compagnie (chiens et chats):

Ils sont les bienvenus dès lors que vous respectez le règlement

intérieur : carnet des vaccinations à jour, animal tenu en laisse, **jamais laissé seul** sur votre emplacement ou dans votre location quelle qu'en soit la raison, **déjections ramassées...**

Chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories non acceptés.

Maintenance :

En aucun cas, vous procéderez au changement de bouteilles de gaz par vos propres soins.

En cas de panne, prévenez l'accueil.

Pour votre confort et votre sécurité, signalez à l'accueil les éventuels dysfonctionnements que vous pourriez constater.

Au camping continuons à adopter Les bons gestes ...

Ensemble protégeons notre environnement !



- ✓ Je ne laisse pas couler l'eau quand je me brosse les dents ou savonne sous la douche.
- ✓ Je ferme bien les robinets.
- ✓ Je ne joue pas avec l'eau dans les sanitaires.
- ✓ J'éteins les lumières, la climatisation ou le chauffage la nuit ou en cas d'absence.
- ✓ Je ne laisse pas les chauffages ou climatisations allumés avec les fenêtres ouvertes.
- ✓ Je ne jette pas de mégots, chewing-gums ou déchets sur le camping.
- ✓ J'écrase toujours mon mégot dans un cendrier.
- ✓ Je trie mes déchets ! Containers à l'entrée du camping.

INFOS UTILES ET SERVICES SUR PLACE

Service au camping :

Lave-linge	Location linge de lit	Table à repasser
Sanitaire PMR	Dépôt de pain	Fer à repasser
Aire de vidange	Petit-déjeuner	Jeux de société
Location kit bébé	WIFI	
Loc. réfrigérateur	Epicerie dépannage	
Sèche-cheveux	Prêt de raquettes,	
Bibliothèque	boules...	

Activités au camping :

En été, différentes animations ont lieu sur le camping : dégustation de vin, tournois de pétanque, tennis, baby-foot, de ping-pong, ...

Saint-Chinian :

Le marché a lieu chaque jeudi et dimanche matin. Accès à tous les commerces : boulangerie, tabac, presse, restaurants...

Autres activités : se renseigner à l'accueil ou à l'office du tourisme

SECURITE / URGENCES/ CONSIGNES INCENDIE

Votre camping est exposé au risque fort « **feux de forêt** »



CONSIGNES « FEU DE FORÊT »:

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, **gardez votre calme** !

1. Prévenez immédiatement la direction du camping (+33) **04.67.25.35.06** qui alertera les sapeurs-pompiers ; ou bien sonnez à la porte de l'accueil « **sonnette d'urgence** »
2. Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur ;
3. Ne vous approchez jamais d'une zone d'incendie, ni à pied, ni en voiture.
4. Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation.
5. Eloignez-vous dans la direction opposée à l'incendie.
6. Consultez dès maintenant le plan d'évacuation du terrain.
7. Repérez à l'avance votre itinéraire de repli jusqu'à la zone de regroupement. Les itinéraires d'évacuations sont symbolisés ce logo :



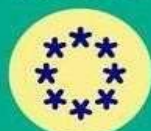
CONSIGNES D'ÉVACUATION:

1. N'emportez que vos papiers d'identité, vos devises et objets précieux.
2. Laissez sur place votre véhicule et votre matériel de camping.
3. Dirigez-vous vers une zone de rassemblement en suivant les fléchages de mise en sécurité.



EN PREVENTION :

- Ne fumez dans les endroits vulnérables.
- Ne jetez pas vos mégots au sol !
- Barbecues à charbon de bois, bougie, encens, réchauds..., ou **tous feux ouverts** sont strictement **interdits** dans l'enceinte du camping.
- Apprenez à vous servir des moyens de secours.
- L'utilisation d'alcool à brûler ou d'essence est interdit...

URGENCE**Qui appeler ?****SAMU****15**Urgence
médicale**POLICE
SECOURS****17**Signaler
une infraction**POMPIERS****18**Situation
de péril ou
accident**URGENCE
SMS****114**Accessible par
application
ou SMS**EN MER****196**Sauvetage
en mer**EUROPE****112**→ Urgence
médicale
→ Infraction
→ Péril

**BARBECUE, BOUGIE, ENCENS, RÉCHAUD
ET TOUS FEUX OUVERTS
SONT INTERDITS
DANS L'ENCEINTE DU CAMPING**

**BARBECUE****BOUGIE****ENCENS****RÉCHAUD****TOUS FEUX
OUVERTS**

**BARBECUE, CANDLE, INCENSE, STOVE
AND ALL OPEN FIRES
ARE FORBIDDEN
WITHIN THE CAMPSITE AREA**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation à la
Protection de la Forêt
Méditerranéenne

VALABRE

Hérault
Département

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

REGION
SUD PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



INSTRUCTIONS IN CASE OF "FIRE"

If you should notice an out breaking fire, **KEEP CALM**

1. Warn at once the direction of the campsite (+33 4.67.25.35.06) which will alert the firemen; or ring the 'emergency bell' at the reception door
2. Close gas cylinders outside;
3. Never approach a zone of fire, either on foot, or in car;
4. Clear access roads and progresses of evacuation;
5. Run away in the opposite direction to the fire;
6. Consult from now the plan of evacuation of the ground. Track down in advance your route of fold up to the zone of grouping.



PREVENTIVE RULES

You should not smoke in particularly vulnerable places.

Do not throw down cigarette stumps on the ground.

You should learn how to use the emergency equipment by reading the corresponding instructions.

Do not make an open fire within or outside the camping site.

It is forbidden to use either spirit or petrol.



INSTRUCTIES BIJ BRAND

Als u het begin van een brand ontdekt, **Blijf kalm**

1. Waarschuw onmiddellijk de directie van de camping (+33 4.67.25.35.06), die vervolgens de brandweer zal waarschuwen. of aanbellen van de "noodbel" bij de receptie
2. Sluit gasflessen buiten (maar eventueel ook bij uw kampeeruitrusting) direct af.
3. Nader nooit een vuurhaard, noch te voet, noch per auto.
4. Maak toegangswegen direct vrij en zorg voor onbelemmerde evacuatiewegen.
5. Verwijdert u in de tegengestelde richting van de brand en neem dan alleen paspoort, rijbewijs en enkel de meest belangrijke zaken mee. Laat kampeeruitrusting en voertuig achter.
6. Raadpleeg direct na het lezen van deze instructies het evacuatieplan van het kampeerterrein. Stel uw persoonlijke evacuatieleroute tot en met de zone van hergroepering al vast. De routes van evacuatie worden door het logo hieronder als symbool aangeduid:



BRANDPREVENTIE

Liever niet roken op brandgevaarlijke plaatsen.

Gooi geen peuken op grond.

Lees de gebruiksaanwijzing van de aanwezige brandbestrijders.

Maak geen open vuur op of buiten de camping.

Het gebruik van brandspiritus of benzine is verboden.



VERHALTENSWEISE BEI " FEUER "

Falls sie einen Feuerausbruch merken, **BEHALTEN SIE IHRE RUHE**

1. Sie sollen die Leitung vom campingplatz sofort warnen (+33 4.67.25.35.06), und sie wird die Feuerwehr rufen; oder klingeln Sie an der Tür des Empfangs „Notklingel“.
2. Schließen sie die Gasflaschen draußen;
3. Nähern Sie sich niemals einer Brandzone, sowohl zu Fuß, als auch mit dem Auto;
4. Befreien Sie die Auffahrten und das Abflußvorwärtsgehen.
5. Entfernen Sie sich in der dem Brand entgegengestandenen Leitung.
6. Sehen Sie von nun an den Abflußplan des Gebietes nach. Finden Sie Ihre Reiseroute von Falte bis zum Sammelplatz im voraus auf.



VORBEUGENDE RICHTLINIEN

Sie sollen in besonders empfindlichen Stellen nicht rauchen.

Sie sollen keine Zigarettenskippen auf den boden werfen.

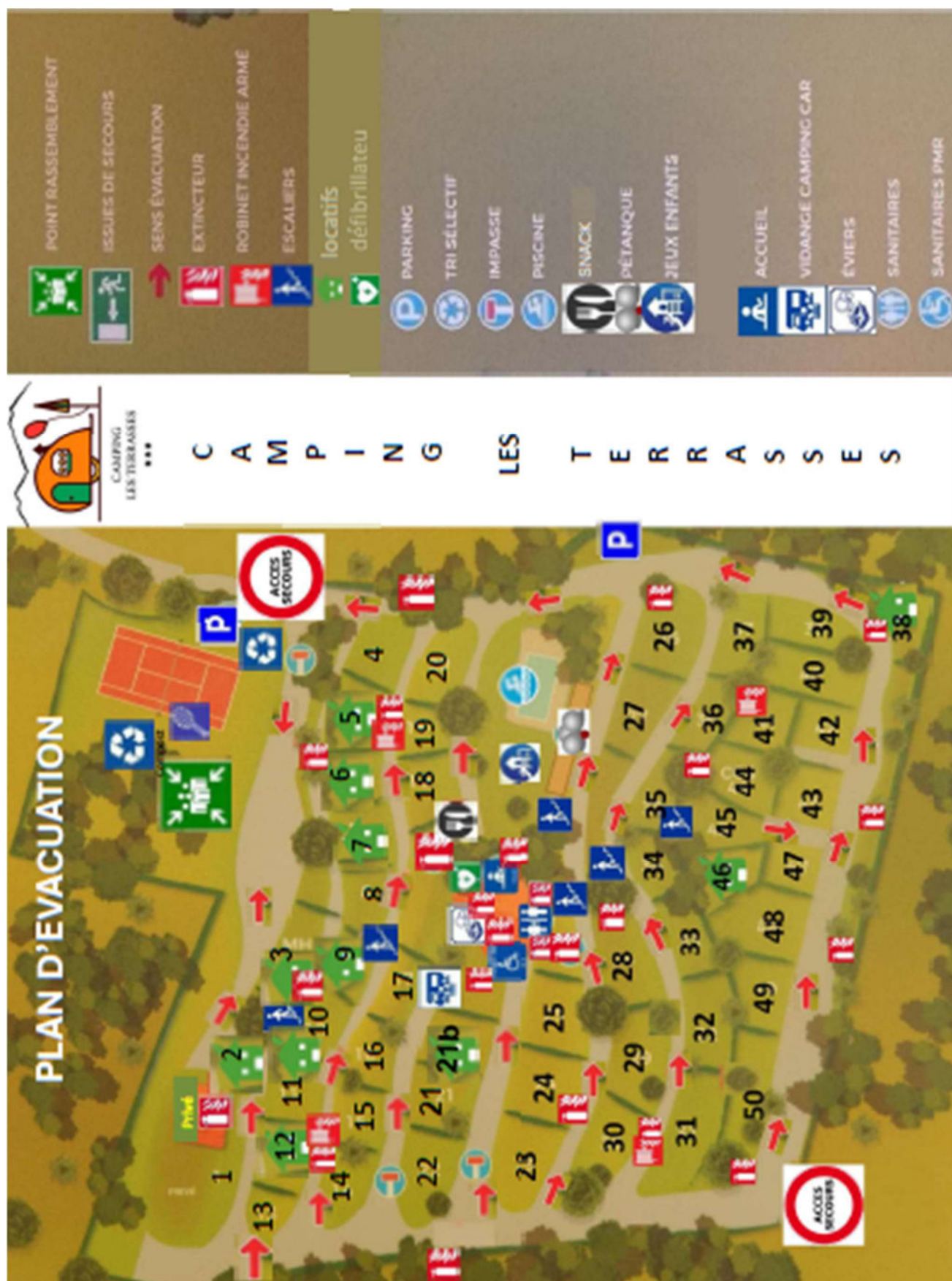
Sie sollen lernen, die Rettungshilfsmittel zu benutzen und die entsprechenden Anweisungen lesen.

Machen sie kein offenes Feuer weder innerhalb noch außerhalb des Caminpgplatezes.

Die Verwendung von Brennspritus, bzw. Benzin ist streng verboten.

Mise à jour V20260917

Plan d'évacuation



Au Camping, Je trie mes déchets !

EMBALLAGES



JE NE METS PAS :

- les emballages emboîtés,
- les emballages non vidés.
- les emballages en verre.

LE VERRE



JE NE METS PAS :

- les néons et les ampoules,
- les vitres, les miroirs,
- la vaisselle,
- les plats en pyrex, verre et porcelaine

LE PAPIER



Attention cependant à ces faux-amis qui portent le nom de papier sans en être vraiment :

JE NE METS PAS :

- le papier photo, le papier d'aluminium (OMR),
- le papier essuie-tout, les serviettes en papier (peuvent être compostés),
- les cartons.

LES ORDURES MENAGERES



JE NE METS PAS :

- les déchets d'équipements,
- les déchets ménagers spéciaux,
- le textile,
- les médicaments.

LE COMPOSTAGE



JE NE METS PAS :

- les viandes,
- les poissons.